

201				1	EUR	
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	U.	D.	A-asbl 1.1

COMPTES ANNUELS EN EUROS

DENOMINATION : VICTIM SUPPORT EUROPE

Forme juridique : Association internationale sans but lucratif

Adresse : RUE DE LA LOI N° : 235 Boîte : 27

Code postal : 1040 Commune : Etterbeek

Pays : Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de Commerce de Bruxelles francophone

Adresse Internet * :

Numéro d'entreprise BE 0828.549.254

DATE 18 / 08 / 2010 du dépôt de l'acte constitutif OU du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTES ANNUELS approuvés par l'assemblée générale** du 24 / 05 / 2018
 et relatifs à l'exercice couvrant la période du 01 / 01 / 2017 au 31 / 12 / 2017
 Exercice précédent du 01 / 01 / 2016 au 31 / 12 / 2016

Les montants relatifs à l'exercice précédent ~~ont~~ **ne sont pas***** identiques à ceux publiés antérieurement

LISTE COMPLÈTE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'association ou de la fondation des ADMINISTRATEURS ET COMMISSAIRES et, le cas échéant, du représentant en Belgique de l'association étrangère

HELGARD VAN HÜLLEN
SONNBICHL 10 boîte 836, 83764 GAISSACH, Allemagne

Vice-président du Conseil d'Administration
17/05/2014 -

João LAZARO
JOSE ESTÉVAO 135/ boîte A, 1150-20 LISBOA, Portugal

Président du Conseil d'Administration
10/11/2015 -

SABRINA BELLUCCI
AVENUE PARMENTIER 27, 75011 PARIS, France

Vice-président du Conseil d'Administration
10/11/2015 - 19/05/2017

BRENDAN LOUGHRAN
LANDGARVE LODGE 1, BT294YJ CRUMLIN, Royaume-Uni

Administrateur
27/05/2016 -

LEENA-KAISA ABERG
Itämerenkatu 16 boîte B37, 00180 HELSINKI, Finlande

Administrateur
15/05/2015 -

LIVIJA PLANCIC
Istarska 4, 21000 SPLIT, Croatie

Administrateur
10/11/2015 -

Documents joints aux présents comptes annuels :

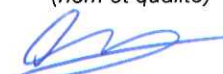
Nombre total de pages déposées: 17 Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet : 5.1.1. 5.2.1. 5.2.2. 5.2.3. 5.3. 5.4. 5.6. 6. 8.

Signature
(nom et qualité)

JOÃO LAZARO
Président



Signature
(nom et qualité)


LEVENT
AKTAN

* Mention facultative.

** Par le conseil d'administration dans le cas d'une fondation / par l'organe général de direction dans le cas d'une association internationale sans but lucratif.

*** checksum: 4224210 *** OCR9002



LISTE DES ADMINISTRATEURS ET COMMISSAIRES (suite de la page précédente)

MARK CASTLE Administrateur
Manor Farm House 0, SP4ODW SALISBURY, Royaume-Uni 10/11/2015 -

BARBARA UNTERLERCHNER Administrateur
Kleine Pfarrgasse 27 boîte 6A, 1020 VIENNE, Autriche 10/11/2015 -

Victor JAMMERS Administrateur
Pallas Athenedreef 27, 3561PE UTRECHT, Pays-Bas - 27/05/2016

Gabor VEISZ Administrateur
Lehel Utca 7/A 2 em 21 a, 83674 Budapest, Hongrie 19/05/2017 -

CROWE HORWATH CALLENS PIRENNE AND Co SPRL Commissaire
N°: BE 0427.897.088 15/05/2015 -
Jan Van Rijswijcklaan 10, 2018 Antwerpen, Belgique
N° de membre: B00003

Représenté(es) par:

Ken SNOEKS
Jan Van Rijswijcklaan 10, 2018 Antwerpen, Belgique

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
ACTIFS IMMOBILISÉS		20/28	5.335	4.936
Frais d'établissement		20
Immobilisations incorporelles	5.1.1	21
Immobilisations corporelles	5.1.2	22/27	399
Terrains et constructions		22
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété		22/91
Autres		22/92
Installations, machines et outillage		23
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété		231
Autres		232
Mobilier et matériel roulant		24	399
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété		241	399
Autres		242
Location-financement et droits similaires		25
Autres immobilisations corporelles		26
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété		261
Autres		262
Immobilisations en cours et acomptes versés		27
	5.1.3/			
Immobilisations financières	5.2.1	28	4.936	4.936
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	469.689	230.803
Créances à plus d'un an		29
Créances commerciales		290
Autres créances		291
dont créances non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible		2915
Stocks et commandes en cours d'exécution		3
Stocks		30/36
Commandes en cours d'exécution		37
Créances à un an au plus		40/41	119.537	61.538
Créances commerciales		40	5.675	10.766
Autres créances		41	113.862	50.772
dont créances non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible		415
Placements de trésorerie	5.2.1	50/53
Valeurs disponibles		54/58	347.852	166.532
Comptes de régularisation		490/1	2.300	2.733
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	475.024	235.739

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
FONDS SOCIAL(+)/(-)		10/15	242.659	165.814
Fonds de l'association ou de la fondation(+)/(-)		10	38.026	38.026
Patrimoine de départ(+)/(-)		100	38.026	38.026
Moyens permanents		101
Plus-values de réévaluation		12
Fonds affectés	5.3	13
Résultat positif (néгатif) reporté(+)/(-)		14	204.633	127.788
Subsides en capital		15
PROVISIONS	5.3	16
Provisions pour risques et charges		160/5
Provisions pour subsides et legs à rembourser et pour dons avec droit de reprise		168
DETTES		17/49	232.365	69.925
Dettes à plus d'un an	5.4	17
Dettes financières		170/4
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées		172/3
Autres emprunts		174/0
Dettes commerciales		175
Acomptes reçus sur commandes		176
Autres dettes		179
Productives d'intérêts		1790
Non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible		1791
Cautionnements reçus en numéraire		1792
Dettes à un an au plus	5.4	42/48	79.917	69.925
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42
Dettes financières		43
Etablissements de crédit		430/8
Autres emprunts		439
Dettes commerciales		44	38.180	41.376
Fournisseurs		440/4	38.180	41.376
Effets à payer		441
Acomptes reçus sur commandes		46
Dettes fiscales, salariales et sociales		45	41.675	28.549
Impôts		450/3	2.262	1.200
Rémunérations et charges sociales		454/9	39.413	27.349
Dettes diverses		48	62
Obligations et coupons échus, subsides à rembourser et cautionnements reçus en numéraire		480/8	62
Autres dettes productives d'intérêts		4890
Autres dettes non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible		4891
Comptes de régularisation		492/3	152.448
TOTAL DU PASSIF		10/49	475.024	235.739

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits et charges d'exploitation				
Marge brute d'exploitation(+)/(-)		9900	406.297	242.754
Ventes et prestations*		70/74	715.689	389.496
Chiffre d'affaires*		70	187.489	27.831
Cotisations, dons, legs et subsides*(+)/(-)		73	526.998	360.890
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers*(+)/(-)		60/61	309.392	146.742
Rémunérations, charges sociales et pensions(+)/(-)	5.5	62	326.065	252.191
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	200
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)(+)/(-)		631/4
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)(+)/(-)		635/8
Autres charges d'exploitation		640/8	2.000	200
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration(-)		649
Résultat positif (négatif) d'exploitation(+)/(-)		9901	78.032	-9.637
Produits financiers	5.5	75	95	647
Charges financières(+)/(-)	5.5	65	1.171	699
Résultat positif (négatif) courant(+)/(-)		9902	76.956	-9.689
Produits exceptionnels		76
Charges exceptionnelles(+)/(-)		66	111	4.144
Résultat positif (négatif) de l'exercice(+)/(-)		9904	76.845	-13.833

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Résultat positif (néгатif) à affecter(+)/(-)	9906	204.633	127.788
Résultat positif (néгатif) de l'exercice à affecter(+)/(-)	9905	76.845	-13.833
Résultat positif (néгатif) de l'exercice antérieur reporté(+)/(-)	14P	127.788	141.621
Prélèvements sur les capitaux propres	791/2
sur les fonds de l'association ou de la fondation	791
sur les fonds affectés	792
Affectations aux fonds affectés	692
Résultat positif (néгатif) à reporter(+)/(-)	(14)	204.633	127.788

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8199P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	3.301
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8169	599	
Cessions et désaffectations	8179	
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8189	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8199	3.900	
Plus-values au terme de l'exercice			
Mutations de l'exercice			
Actées	8219	
Acquises de tiers	8229	
Annulées	8239	
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8249	
Plus-values au terme de l'exercice	8259	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice			
Mutations de l'exercice			
Actés	8279	200	
Repris	8289	
Acquis de tiers	8299	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8309	
Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8319	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8329	3.501	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(22/27)	399	
DONT			
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété	8349	399	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8395P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	4.936
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8365	
Cessions et retraits	8375	
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8385	
Autres mutations(+)/(-)	8386	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8395	4.936	
Plus-values au terme de l'exercice	8455P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8415	
Acquises de tiers	8425	
Annulées	8435	
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8445	
Plus-values au terme de l'exercice	8455	
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8525P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8475	
Reprises	8485	
Acquises de tiers	8495	
Annulées à la suite de cessions et retraits	8505	
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8515	
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8525	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8555P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice(+)/(-)	8545	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8555	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(28)	4.936	

RÉSULTATS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PERSONNEL ET FRAIS DE PERSONNEL			
Travailleurs pour lesquels l'association ou la fondation a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel			
Nombre total à la date de clôture	9086	5	4
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087	4,7	3,2
Nombre d'heures effectivement prestées	9088	8.151	5.106
Frais de personnel			
Rémunérations et avantages sociaux directs	620	253.725	192.043
Cotisations patronales d'assurances sociales	621	50.621	41.830
Primes patronales pour assurances extralégales	622
Autres frais de personnel	623	21.719	18.318
Pensions de retraite et de survie	624
RÉSULTATS FINANCIERS			
Intérêts intercalaires portés à l'actif	6503
Montant de l'escompte à charge de l'association ou de la fondation sur la négociation de créances	653
Montant par solde des provisions à caractère financier constituées (utilisées ou reprises)	656

RELATIONS AVEC LES ENTITÉS LIÉES, LES ADMINISTRATEURS ET LES COMMISSAIRES

	Codes	Exercice
ENTITÉS LIÉES		
Créances sur les entités liées	9291
Garanties constituées en leur faveur	9294
Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur	9295
LES ADMINISTRATEURS ET LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ASSOCIATION OU LA FONDATION SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTITÉS CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES		
Créances sur les personnes précitées	9500
Taux et durée des créances		
.....		
.....		
Garanties constituées en leur faveur	9501
Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur	9502

LE(S) COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

Les émoluments de commissaire pour l'année 2017 sont de 3630 tva comprise

	Exercice
Transactions avec des parties liées effectuées dans des conditions autres que celles du marché	
Les transactions qui sont contractées directement ou indirectement entre l'association ou la fondation et les membres des organes de direction, de surveillance ou d'administration	
.....
.....
.....
.....

RÈGLES D'ÉVALUATION

Règles d'évaluation de l'Association

Le Conseil d'Administration notifie par la présente l'ensemble des règles d'évaluation qui gouvernent la gestion comptable de l'association et expliquent les valeurs de son patrimoine présentées dans le bilan.

En sa séance du 9 mars 2016 le Conseil d'Administration de l'association a modifié comme suit les règles d'évaluation arrêtée en date du 4 septembre 2012 :

ACTIF DU BILAN**I. FRAIS D'ETABLISSEMENT**

Valeur d'entrée en comptabilité

Les frais d'établissement sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition.

II. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Valeur d'entrée en comptabilité

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition exception faite de tous sites internet qui sont considérés comme outils de production principal.

Ne sont pas considérés comme des immobilisations incorporelles, les biens dont la valeur d'acquisition est inférieure à 2000 euros HTVA, la prise en charge totale se faisant alors l'année de l'acquisition.

Amortissements

Les immobilisations incorporelles sont amorties de manière linéaire à partir de leur année d'acquisition sur une période de cinq ans.

III. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Valeur d'entrée en comptabilité

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition.

Ne sont pas considérés comme des immobilisations corporelles, les biens dont la valeur d'acquisition est inférieure à 2000 euros HTVA, la prise en charge totale se faisant alors l'année de l'acquisition.

Amortissements

Suivant la nature des immobilisations corporelles, le Conseil d'Administration a décidé de la méthode d'amortissement et du taux annuel applicable. Cependant, il se réserve le droit de modifier les taux applicables dans des cas d'exception dûment justifiés.

A. Terrains et constructions

L'association n'est pas propriétaire des bâtiments qu'elle occupe.

B. Mobilier

- " Mobilier : amortissements linéaire sur une période de 3 ans
- " Matériel informatique : amortissements linéaire sur une période de 3 ans
- " Matériel de bureau : amortissements linéaire sur une période de 3 ans

C. Amortissements exceptionnels ou complémentaires

Le cas échéant, le Conseil d'Administration décide s'il y a lieu de prévoir une dotation exceptionnelle ou complémentaire au compte d'amortissements des immobilisations corporelles ayant subi une perte inopinée de valeur économique ou qui sont retirées de l'exploitation.

IV. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les participations dans des sociétés liées ou non liées, et les créances sur des entités liées et non liées sont valorisées à leur prix d'acquisition. Elles font l'objet de réductions de valeur en cas de moins-value ou de dépréciation durable.

Les dépôts et cautionnements sont repris à leur valeur nominale.

V. CREANCES A PLUS D'UN AN

Les créances à plus d'un an, commerciales ou financières, sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une réduction de valeur est opérée sur ces créances lorsque leur remboursement à l'échéance est en tout ou en partie incertain ou compromis. valeur de réalisation à la date de clôture de l'exercice est inférieure à leur valeur comptable.

VI. STOCKS

L'association ne détient pas de stocks.

VII. CREANCES A UN AN AU PLUS

Créances commerciales

Les créances à un an au plus sur les clients sont évaluées à leur valeur nominale. .

Des réductions de valeur sont actées sur les créances dès que leur valeur de réalisation à la date de clôture de l'exercice est inférieure à leur valeur comptable.

On considère que c'est automatiquement le cas pour les créances de faible valeur (maximum 20 €), vieilles de plus d'un an, après avoir envoyé trois rappels sans obtenir de réponse et pour lesquelles le coût de la procédure judiciaire dépasserait le montant de la créance.

Subsides à recevoir

Les subsides sont enregistrés en Autres créances au bilan dès qu'ils ont un caractère certain, c'est-à-dire dès la réception du courrier d'octroi de la part du pouvoir subsidiant, confirmant l'obtention et les modalités de la liquidation du subside, ou dès qu'ils sont justifiés par une pièce probante.

VIII. PLACEMENTS DE TRESORERIE

Les actions et parts, les titres à revenu fixe, ainsi que les dépôts à terme et autres placements de plus et de moins d'un an, sont valorisées à leur prix d'acquisition.

Des réductions de valeur sont opérées sur les placements de trésorerie lorsque leur valeur de réalisation à la date de clôture de l'exercice est inférieure à leur valeur comptable.

IX. VALEURS DISPONIBLES

Les valeurs disponibles sont valorisées à leur valeur nominale.

Des réductions de valeur sont opérées sur dito lorsque leur valeur de réalisation à la date de clôture de l'exercice est inférieure à leur valeur comptable.

X. COMPTES DE REGULARISATION DE L'ACTIF

Les comptes de régularisation de l'actif du bilan comprennent les charges à reporter et les produits acquis et sont comptabilisés :

- soit aux montants nominaux des charges déjà payées ou facturées mais qui affèrent aux exercices suivants,
- soit aux montants des revenus qui affèrent à l'exercice mais qui ne sont pas encore reçus.

Se retrouvent notamment dans les comptes de régularisation en tant que charges à reporter les proratas de primes d'assurances non consommées, pour leur valeur nominale.

PASSIF DU BILAN

I. FONDS AFFECTES

Les fonds affectés sont constitués par l'A.G., sur proposition du Conseil d'Administration, au départ du résultat positif de l'exercice non affecté en résultat reporté, pour acter de manière formelle l'intention de les utiliser à des projets identifiés.

II. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

À la clôture de chaque exercice, le Conseil d'Administration examine, de manière individualisée, les provisions à constituer en application des principes de prudence, sincérité et bonne foi qui s'imposent.

Ces provisions peuvent notamment concerner :

- les litiges en cours
- les charges fiscales et sociales (licenciements, TVA, ...)
- d'autres risques identifiés et précis.

Elles font l'objet de reprises en fin d'exercice, dans la mesure où elles excèdent une appréciation actualisée des risques et charges en considération desquels elles ont été constituées.

III. DETTES A PLUS D'UN AN

Les emprunts et dettes à plus d'un an sont comptabilisés à leur valeur nominale.

IV. DETTES A UN AN AU PLUS

Les emprunts et dettes à un an au plus sont comptabilisés à leur valeur nominale.

V. COMPTES DE REGULARISATION DU PASSIF

Les comptes de régularisation du passif du bilan comprennent les charges à imputer et les produits à reporter, et sont comptabilisés :

- soit aux montants des charges qui affèrent à l'exercice mais ne sont pas encore payées ou facturées,
- soit aux montants nominaux des produits déjà facturés ou encaissés mais afférant à l'exercice suivant.

Se retrouvent notamment dans les comptes de régularisation en tant que charges à imputer les subsides à rétrocéder sur une activité de coproduction.

Se retrouvent notamment dans les comptes de régularisation en tant que produits à reporter les abonnements vendus durant l'exercice mais qui ne seront utilisés qu'au cours des exercices suivants (OU : les cotisations déjà encaissées relatives à l'exercice suivant) (OU : les subsides excédentaires - c-à-d non consommés durant l'exercice sur base des dépenses justifiées - provenant d'un contrat-cadre portant sur plusieurs années).